

No de résolution  
ou annotation

**Séance  
ordinaire  
10 juillet 2018**

**18-07-95**

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe**

### **Séance ordinaire du 10 juillet 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 10 juillet 2018 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame la directrice générale associée Claudia Baril, monsieur le directeur général Michel Bertrand sont présents.

### **PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Le directeur général fait la lecture de la prière.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Verreault

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

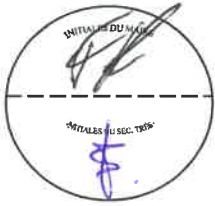
1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Résolution d'appui à la CPTAQ – lots 2 643 253, 2 643 254 et 2 643 255
5. Résolution d'appui à la CPTAQ – lot 2 397 903
6. Demande de dérogation mineure – lot 2 397 737 pour le 139, chemin Sainte-Julie
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement RMH concernant la sécurité, la paix et l'ordre
8. Achat de bacs roulants de 45 litres pour la collecte des matières organiques (résidus alimentaires)
9. Achat de bacs de cuisine pour l'implantation de la collecte des résidus alimentaires
10. Implantation porte à porte des bacs pour les matières organiques
11. Fête familiale et reconnaissance des bénévoles – activité polo le 28 juillet 2018
12. Travaux de correction de l'égouttement aux abords du Centre social et sportif
13. Correspondance
14. Questions de l'assistance
15. Levée ou ajournement de la séance

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lavergne



No de résolution  
ou annotation

**18-07-96**

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**D'ACCEPTER** les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2018-07-10 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 104 352,70 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 113 482,02 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 19 523,70 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 5 637,65 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 242 996,07 \$ et ce, incluant les frais juridiques le cas échéant.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **RÉSOLUTION D'APPUI À LA CPTAQ LOTS 2 643 253, 2 643 254 ET 2 643 255**

Demande d'autorisation afin de remblayer une parcelle de terre agricole sur plus de 2 hectares et avec plus de 30 cm d'épaisseur

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande d'autorisation est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande d'autorisation n'a pas d'effet négatif sur le milieu agricole car la demande vise plutôt à remettre en agriculture une superficie de terre qui était peu ou pas cultivable, à adoucir la pente et ainsi réduire l'érosion;

**CONSIDÉRANT QU'il n'y a** aucun autre espace approprié disponible sur le territoire de la municipalité et hors du milieu agricole;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Dupras

**18-07-97**

**D'APPUYER** la demande d'autorisation à la CPTAQ pour le remblayage d'une partie des lots 2 643 253, 2 643 254 et 2 643 255 afin les remettre à l'agriculture;

**Ont voté POUR:** Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

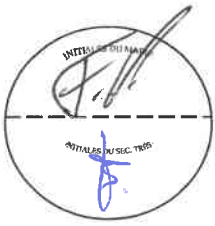
### **RÉSOLUTION D'APPUI À LA CPTAQ LOT 2 397 903**

Demande d'autorisation pour utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 2 397 903

**CONSIDÉRANT QUE** ledit lot est situé dans la zone AE-107, limitrophe au lot 3 499 499 dans la ville de Saint-Lazare où une écurie et une résidence seront érigés;

**CONSIDÉRANT QUE** le seul accès possible pour cette propriété est via la route 201 à Sainte-Marthe;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande d'autorisation est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande d'autorisation n'a pas d'effet négatif sur le milieu agricole et s'insère uniformément dans la zone agricole équestre;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a aucun autre espace approprié disponible sur le territoire de la municipalité et hors du milieu agricole;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

**18-07-98**

**D'APPUYER** la demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation aux fins autre que l'agriculture, soit, par l'aménagement d'une entrée charretière sur le lot 2 397 903.

**Ont voté POUR:** Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 2 397 737**

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande de dérogation est mineure;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriété puisque leurs habitations sont assez éloignées;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les types d'animaux sont actuellement autorisés sur ce terrain malgré sa superficie, à l'exception des chevaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

**18-07-99**

**D'AUTORISER** la demande de dérogation mineure 2018-00-0002 visant à permettre les écuries privées, les manèges et abris pour chevaux sur un terrain de 4 984,2 mètres carrés alors que l'article 1302 du règlement de zonage autorise ces usages sur des terrains d'une superficie minimale de 5 000 mètres carrés.

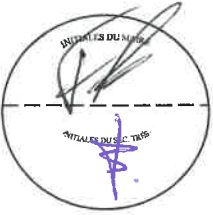
**Ont voté POUR:** Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RMH CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE**

Monsieur le conseiller Carl Dupras donne avis de motion que le règlement RMH numéro 460 concernant la sécurité, la paix et l'ordre sera présenté lors d'une séance ultérieure pour adoption. Le projet de règlement accompagne cet avis de motion.

### **ACHAT DE BACS ROULANTS DE 45 LITRES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Verreault

**18-07-100**

**D'ACCEPTER** la soumission de USD Global inc. au montant total de 14 767,50 \$, taxes en sus, pour la fourniture de bacs roulants brun de marque IPL au format de 45 litres. Cette soumission inclue l'impression du nom de la municipalité sur les bacs ainsi que les frais de développement de la plaque d'impression au format approprié, la production et la pose d'un autocollant personnalisé sur ce bac ainsi que sur le bac de cuisine à venir et enfin, une puce électronique RFID UHF.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **ACHAT DE BACS DE CUISINE POUR L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES**

**ATTENDU QUE** la collecte des résidus alimentaires est déjà implantée dans la plupart des régions du Québec et pour certaines, depuis de nombreuses années;

**ATTENDU QUE** les municipalités qui ont fourni un bac de cuisine lors de l'implantation de cette nouvelle collecte ont obtenu un taux de participation plus élevé que les autres municipalités s'étant limitées à seulement distribuer des bacs roulants pour l'extérieur;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Marthe souhaite mettre en place les conditions favorables au plus grand taux de succès de cette nouvelle collecte à venir en octobre prochain;

**ATTENDU QUE** différents modèles de bacs de cuisine sont offerts sur le marché;

**ATTENDU QUE** le fournisseur USD Global inc. est en attente de prix de la part de grossistes pour la fourniture de bacs de cuisine privilégiés par la municipalité;

**ATTENDU QUE** la commande doit être effectuée dès que les prix seront communiqués afin de ne pas retarder le processus d'implantation de l'ensemble des bacs cet automne;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Dupras

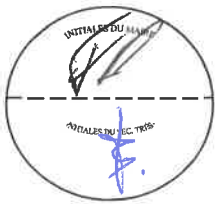
**18-07-101**

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder à l'achat des bacs de cuisine parmi les modèles retenus par la municipalité et dont la soumission est déjà en cours auprès du fournisseur USD Global inc. et ce, selon les prix à venir et la disponibilité des produits offerts.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **IMPLANTATION PORTE À PORTE DES BACS POUR LES MATIÈRES ORGANIQUES**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

**18-07-102**

**D'ACCEPTER** la soumission de USD Global inc. au montant de 4,45 \$ /l'unité pour procéder à l'implantation porte-à-porte des bacs roulants brun pour la future collecte des résidus alimentaires ainsi que des bacs de cuisine. Cette soumission incluant également la prise de numéros et la transmission d'un fichier électronique pour fin d'inventaire et d'utilisation avec le logiciel de Latéral Innovations.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **FÊTE FAMILIALE ET RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES – ACTIVITÉ POLO LE 28 JUILLET 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl Verreault

**18-07-103**

**D'AUTORISER** l'administration municipale à procéder aux achats de nourriture et breuvages ainsi qu'aux locations de tables, chaises et toilettes afin de permettre la réalisation de l'activité de fête familiale et de reconnaissance des bénévoles prévue le 28 juillet prochain dans le cadre d'un tournoi de polo.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **TRAVAUX DE CORRECTION DE L'ÉGOUTTEMENT AUX ABORDS DU CENTRE SOCIAL ET SPORTIF**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

**18-07-104**

**D'AUTORISER** les travaux d'excavation et de pose du matériel nécessaire afin d'apporter les correctifs à l'égouttement des abords du Centre social et sportif et de la zone près du terrain de baseball.

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

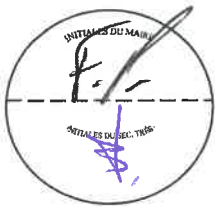
**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### **CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire ainsi que monsieur le directeur général résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

### **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 32,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

18-07-105

**QUE** la présente séance soit levée

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

  
François Pleau  
maire

  
Michel Bertrand  
directeur général

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS** (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussignée Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

  
Michel Bertrand  
directeur général